

Reconnaissance de bibliothèques publiques

A.Gt 27-04-2005

M.B. 07-03-2006

Modifications :

A.Gt 10-05-2011 - M.B. 01-07-2011

A.Gt 28-10-2011 - M.B. 10-02-2012

Bibliothèque publique de Namur *[Abrogée par A.Gt 28-10-2011]*

Par arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 27 avril 2005, la **bibliothèque organisée par l'A.S.B.L. "Bibliothèque publique de la Commune de Habay"** est reconnue en qualité de bibliothèque publique locale - catégorie C - et bénéficie d'1 (une) subvention à partir du 1^{er} janvier 2005.

Par arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 27 avril 2005, la **bibliothèque organisée par la Commune d'Etalle** est reconnue en qualité de bibliothèque publique locale - catégorie C - et bénéficie d'1 (une) subvention à partir du 1^{er} janvier 2005.

Par arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 27 avril 2005, la **bibliothèque organisée par la Commune de Chaudfontaine** est reconnue en qualité de bibliothèque publique locale - catégorie C - et bénéficie de 2 (deux) subventions à partir du 1^{er} janvier 2005.

Modifié par A.Gt 10-05-2011

Par arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 27 avril 2005, la **bibliothèque organisée par la Commune d'Andenne** est reconnue en qualité de bibliothèque publique locale et classée en catégorie C ; elle bénéficie de 3 (trois) subventions à partir du 1^{er} janvier 2011.

Par arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 27 avril 2005, la **bibliothèque organisée par la Commune d'Anderlues** est reconnue en qualité de bibliothèque publique locale - catégorie C - et bénéficie d'1 (une) subvention à partir du 1^{er} janvier 2005.

A.Gt 21-12-2005

M.B. 07-03-2006

Par arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 21 décembre 2005, la **bibliothèque organisée par l'A.S.B.L. "Bibliothèques de Fleurus"** est reconnue en qualité de bibliothèque publique locale - catégorie C - et bénéficie de 2 (deux) subventions à partir du 1^{er} janvier 2005.



Par arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 21 décembre 2005, la **bibliothèque organisée par la Commune de Nassogne** est reconnue en qualité de bibliothèque publique locale - catégorie C - et bénéficie d'1 (une) subvention à partir du 1^{er} janvier 2005.

